N° 8. ANVERS, MARDI 22 DÉCEMBRE 1835. PREMIÈRE ANNÉE.

LE PRÉCURSEUR

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, MARITIME ET LITTÉRAIRE.

PAIX. LIBERTÉ. PROGRÈS.

MÉTÉOROLOGIE.

Thermomètre: — 5°. glace	Vents. — Est.
Baromètre. — Beau temps.	Etat du ciel.— Pluie, Neige, Grêle
Pleine mer. — 6 h. du soir.	Basse mer, — à midi.
Lever du soleil, 7 h. 44. m.n	Coucher du soleil. — 4 h.
Lever de la lune, 11 h. 50 m. s.r	Coucher de la lune. — 5 h. 10 m.
P. L. le 5 à 5 h. 45 m. matin.	D. Q. le 13, à 4 h. 55 m. matin.
N. L. le 19, à 9 h. 25 m. soir.	P. Q. le 26, à 7 h. 45 m. soir.

ON S'ABONNE

A *Anvers*, au bureau du *Précurseur*, rue Aigre, N° 326, où se trouve une boîte aux lettres et où doivent s'adresser tous les avis.

En *Belgique et à l'étranger*, chez les directeurs des postes.

La quatrième page consacrée aux annonces, est affichée à la bourse d'Anvers, et à la bourse des principales villes de commerce.

Le prix des annonces est de 25 centimes par ligne d'impression;

Un soin tout particulier sera porté à les rendre exactes, claires et très-visibles.

PORTES DE LA VILLE.

Ouverture: 6 heures du matin. - Fermeture 9 du soir.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

POUR ANVERS.		POUR LA BELGIQUE.	
A l'année.	fr. 60	A l'année.	fr. 72
Par semestre	» 30	Par semestre.	» 36
Par trimestre.	» 15	Par trimestre	» 18

Pour l'étranger 20 francs.

Le Journal paraît tous les Jours, et porte la date du Jour de sa publication.

22 DÉCEMBRE.

Il faut qu'un instinct particulier ait révélé simultanément à tous les peuples la grandeur et les bienfaits qui découlent du principe d'association, car tous rivalisent de zèle pour le mettre en pratique; à l'esprit de conquête a succédé partout l'esprit d'ordre et de travail; si nous devons perdre un peu de gloire à ce marché, nous devons y gagner beaucoup sous le rapport du bien être et de la prospérité.

C'est l'Angleterre qui la première a compris toute la puissance de l'association industrielle; accablée sous le poids de la dette elle n'a vu de salut que dans un développement immense à donner à l'industrie, mais que pouvait l'industrie frappée de mort par son isolément? que pouvait-elle surtout contre la puissance d'une poignée d'hommes privilégiés qui fiers de posséder à eux seuls la propriété territoriale, s'obstinaient à voir dans l'industrie qui les a sauvés la source de leur détresse? elle ne pouvait rien, car elle était faible et irrésolue. L'excès du mal fit chercher un remède. On comprit que la cause première de la faiblesse industrielle ne provenait que de son isolement; alors se ressemblèrent industriels, artistes, commerçants, travailleurs et le génie de l'Angleterre planant au-dessus de cette population immense lui révéla ce mot magique ASSOCIATION. Alors et comme par enchantement tout changea de face dans la Grande Bretagne; les banques, les chemins de fer, les canaux, les compagnies d'assurances, usines, manufactures tout cela s'improvisa en quelque sorte et eut pour effet immédiat de donner à l'industrie anglaise un essor presque surnaturel et à la politique extérieure, la prépondérance qui est la conséquence obligée de la richesse intérieure des états.

On a prétendu que cette fièvre d'association à valu à l'Angleterre quelques établissements nuisibles à l'intérêt général; c'est une erreur, le mal est venu de ce qu'on s'est écarté fort souvent des vrais principes d'association et qu'on a décoré de ce nom, certains monopoles qui n en étaient qu'une hideuse contrefaçon.

Après l'Angleterre, les Américains sont ceux qui ont le mieux compris l'esprit d'association; nous dirons même que cette nation se place aujourd'hui au premier rang sous ce rapport et que la prospérité toujours croissante atteste assez combien est rationnelle la ligne de conduite commerciale qu'elle s'est tracée. Où en serait aujourd'hui l'Amérique si sous prétexte de tout produire elle même en cas d'éventualité, elle avait fermé ses ports aux nations étrangères par des droits exorbitants? on ne veut pas assez se persuader que tout ce qui augmente le prix d'un objet en limite par cela seul la consommation; nous ne sommes pas de ceux qui disent que des droits plus ou moins forts sur les fers, soieries etc., ne font rien au commerce général. Le commerce général ou particulier est tout un pour nous; ce sont toujours des échanges de produit qu'on opère, quand on veut commercer. Eh bien, nous disons que des droits plus forts sur les fers font que les produits agricoles sont beaucoup plus élevés qu'ils ne le seraient si les charrues et tous les instruments aratoires pour la confection desquels ce métal est employé étaient à meilleur marché; que les droits plus forts sur la soie font qu'un grand nombre de personnes qui s'habilleraient d'étoffes de soie si elles étaient bon marché, sont obligées aujourd'hui de se tenir aux étoffes de coton; et l'on dirait ensuite que le haut prix des objets n'influe en rien dans l'échange de ces objets!...

Revenons à l'esprit d'association. Au nombre des établissements si utiles auxquels il a donné naissance et que nous passerons successivement en revue, nous devons placer et même en première ligne les Banques.

Les Banques viennent au secours de l'industrie en la faisant jouir du crédit dont elles profitent elles-mêmes et cela moyennant une rétribution ou une prime qui n'approche point des intérêts usuraires qu'elles ont fait cesser. On ne doit pas conclure de ce principe que plus les Banques émettraient de billets et plus elles seraient utiles à l'industrie; des considérations toutes d'ordre public, exigent au contraire que ces émissions ne dépassent pas une certaine limite. On conçoit en effet que si cette émission était hors de proportion avec les valeurs de garantie de la Banque et qu'on lui présentât annuellement au remboursement plus de billets qu'elle n'a de valeurs réalisées il y aurait suspension de crédit, panique, et par suite banqueroute. Mais d'un autre côté on sera forcé d'avouer que la Banque favorisant l'industrie *en l'admettant au crédit*, plus il y aura de banques, plus il y aura avantage pour l'industrie, plus il y aura bienfait pour la société. Ainsi nous concevons l'établissement des Banques et nous applaudissons sincèrement à leur formation; mais ce que nous ne concevons pas et que nous déplorons surtout, parcequ'alors le but d'utilité disparaît c'est qu'on en fasse un monopole comme de la banque de France, établissement formé exclusivement dans l'intéret des actionnaires et qui manque à l'industrie, aux jours où le besoin s'en fait le plus sentir. C'est ainsi que cette Banque qui avait émis une quantité de billets double de son capital de garantie en l'année 1827, n'en avait pas en circulation pour la moitié de la valeur de ce même capital en 1831, époque où l'industrie était aux abois à raison du resserrement du crédit.

La Belgique compte plusieurs Banques, entr'autres la Banque Foncière et la Banque territoriale. Ces deux Banques sont à l'agriculture ce que les autres sont à l'industrie. On ne peut point se dissimuler que si l'agriculture est restée dans un état stationnaire alors que tout progressait autour d'elle, c'est surtout à raison du tort immense de l'immobilité des propriétés. Mobiliser la propriété c'est la vivifier, l'admettre au rang des industries premières dont elle est déchue depuis si long-temps, déverser dans la société des capitaux immenses dont on soupçonne à peine l'existence aujourd'hui. Nous ignorons si la Banque territoriale de la Belgique a pu réaliser les espérances qu'elle avait fait concevoir, mais nous sommes persuadés néanmoins qu'elle prospérera malgré le dédale des lois qui régissent les Domaines, les Hypothèques, et qui sont un grand obstacle au développement de cette institution.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU PRÉCURSEUR.

Paris, 19 *décembre* 1835.

Il est difficile de donner des nouvelles politiques dont on puisse garantir une rigoureuse authenticité. Les causeries de salon portent exclusivement sur le retour d'Alger, du Prince royal qui ne doit plus faire la campagne ni en amateur ni comme général ayant un commandement. Il circule à cet égard différents bruits, voici le plus accrédité mais qui mérite encore confirmation: on dit, que les doctrinaires craignant l'influence du parti d'Orléans avaient fait décider malgré le Roi et une partie du conseil que le Prince irait en Afrique; Il ne fut pas difficile de faire entrevoir à ce dernier, animé des meilleures intentions, que ce voyage avait un but d'utilité, il a donc eu lieu; mais à peine arrivé à Alger, il a senti le difficile de sa position, ainsi que le Roi qui a voulu le rappeler, malgré une vive opposition. Le prince a dû arriver hier à Toulon. Ce voyage conçu uniquement dans le but de l'éloigner de Paris, a du moins eu cela ce bon qu'il a animé l'armée d'afrique d'une nouvelle ardeur.

La question des Etats-Unis occupe toujours tous les esprits. Nous sommes un jour à la paix et le lendemain on ne parle que de guerroyer; au milieu de tout cela le commerce prend ses précautions et fait ordinairement assurer des risques de guerre; ces risques se sont faits aujourd'hui sur plusieurs baleiniers partis de France et attendus dans 10, 14 et 15 mois à la prime de 20 0[0 à rendre 18 0[0 si la guerre n'est pas déclarée avant la rentrée des navires ou leur perte en mer le cas échéant. Du reste les demandes pour lettres de marque qui avaient été adressées par le commerce de Dunkerque, Boulogne, s./m. etc. restent sans réponse dans les cartons, ministériels jusqu'à présent du moins.

Je puis vous annoncer comme chose *officielle*, que les Méxicains font courir sur les *américains*. Cette nouvelle est arrivée ici par lettres de Londres du 17 courant. Santana a délivré jusqu'à 500 lettres de marque, achetées en grande partie par les anglais de la Jamaïque; c'est là une nouvelle importante et de nature à faire impression dans les circonstances actuelles.

Nos transactions commerciales prennent assez d'activité. Il se forme surtout un grand nombre d'associations industrielles. On organise dans ce moment trois nouvelles lignes de Bateaux à vapeur; une de Dunkerque à Hambourg qui sera assure-t-on la digne rivale de celle du Hâvre à Ham-

FEUILLETON DU PRÉCURSEUR.

SPECTACLE.

PREMIÈRE REPRÉSENTATION DU PORTE-FAIX.

Avoir assisté à une représentation du *Porte-Faix*, opéra en 3 actes, paroles de M.r Eugène Scribe; avoir écouté attentivement la musique de M.r Gomis, et avoir encore le courage de venir en rendre compte à nos lecteurs, c'en une assez belle preuve du désir que nous avons de leur être agréables.

Une musique insignifiante et sans couleur, des réminiscences, gâtées par une instrumentation faible à l'excès, pour ouverture, du bruit et des pont-neufs, un libretto digne de la musique; voilà en peu de mots, tout ce qu'on peut en dire, et nous croyons en vérité que c'est un de ces ouvrages aux quels M.r Scribe met son nom sans les avoir lus, car nous n'y avons rien trouvé qui nous rappelât la manière de cet auteur, qui lorsqu'il prend la peine de faire ses pièces lui-même, y met au moins de l'esprit.

Gasparillo, *Porte-Faix*, est époux de *Térésita*, tireuse de cartes qui a beaucoup de pratiques, et qui devine tout ce qu'elle sait. Il aime sa femme, quoique marié depuis un an, ce qui ne l'empêche pas d'être amoureux fou d'une grande dame qu'il a vue au sortir de l'église, et qui prête à faire un faux pas, bien que ce soit la vertu même, s'est appuyée par hazard sur lui; ce qu'il raconte fort naïvement à sa tendre moitié, qui lui promet, le cas y échéant, de lui rendre la monnaie de sa pièce.

La grande dame vient chez Térésita, qui fut jadis à son service, pour faire remettre par écrit à un bel officier qui dans un pressant danger fut son protecteur, la prière de s'éloigner d'elle, qui n'espère pas l'éloigner de sa pensée; dès qu'elle a mis la devineresse au fait de ses affaires, arrive la sœur de son mari, qui veut se faire dire la bonne fortune. Comme aux ombres chinoises, *Térésita* disparaît, la jeune et naïve *Christina*, qui aime aussi le beau jeune homme, veut savoir si elle est aimée; à peine a-t-elle chanté la romance qu'il chante si bien, que le bel officier qui n'est ni plus ni moins que le fils du vice-roi, paraît. *Christina*, qui ne veut pas être connue, se cache sous un voile de dentelle, aussi parle-t-il de son amour à la dévineresse, devant-elle sans se géner, et sans qu'elle comprenne qu'il s'agit d'une autre. Son frère, l'époux de la grande dame *Héléna*, *don Ramiro* arrive en ce moment, ne reconnait pas sa sœur et veut voir son visage; en chevalier courtois, *don Raphaël* met flamberge au vent, *don Ramiro* en fait autant. sa sœur et sa femme, que personne ne savait là, se précipitent entre les combattants. Au lieu de l'irriter, la présence de sa femme calme le terrible mari, mais non pas l'amoureux, qui sans doute pour s'en défaire, refuse ses excuses et l'appelle au combat; le tout sans que ces dames qui sont présentes, s'en aperçoivent.

Rentrées chez elles, les deux sœurs sont entourées de leurs dames et demoiselles, à qui, après une assez longue psalmodie, elles font faire la prière du soir, et se débarrassent d'elles en les envoyant coucher. Enfin, elles sont libres, le mari est absent, *Hélena* part le lendemain, elle a déjà fait ses paquets; *don Rophael* escalade son balcon; à l'approche de *Christina*, il se cache, et entend la confidence que la jeune fille fait à sa sœur, de l'amour qu'elle ressent pour lui; la jeune fille aussi, va se coucher. Voilà l'amant seul avec la dame; il veut parler d'amour, mais il est écrit, qu'il ne le pourra jamais; le mari revient, l'amoureux se cache dans un coffre, et quoique *don Ramiro* s'aille coucher bientôt, lorsque la dame ouvre le coffre, *don Raphael* est mort. Terrible situation pour une femme d'honneur, mais le porte-faix passe sous son balcon, elle l'appelle, il monte, consent à emporter le mort si elle s'engage à ne pas lui refuser la récompense qu'il exigera. Tout va bien, *don Raphael* a été déposé près de son palais; la patrouille a arrêté *Gasparillo* mais l'a laissé échapper, après l'avoir bien vu quoiqu'il fit nuit, et *Gasparillo* se grise avec d'autres porte-faix auxquels il vante son pouvoir sur *Hélena*, qui sort de la chapelle. En effet, elle éloigne ses femmes sur la demande du porte-faix, qui n'osant pas lui dire en face le prix qu'il met au service qu'il lui a rendu, le lui demande par écrit; mais *don Ramiro* revient avec la patrouille, *Gasparillo* est reconnu, arrêté, enfermé, et lorsqu'*Héléna*, interrogée par son mari, va lui faire des aveux toujours fort désagréables à entendre, elle apprend que *don Raphaël* n'est pas mort. Celui-ci paraît, guidé par la devineresse qui l'a mis au fait. Il demande la main de *Christina*; on rend à la liberté *Gasparillo*, que les menaces de sa femme ont tout-à-fait dégrisé de son amour insensé et de son ivresse; *don Ramiro* est tranquille, sa femme résignée, *Christina* enchantée, *don Raphael* prend son parti, et tout le monde est content, excepté les spectateurs, qui l'ont prouvé par un harmonieux *tutti final* de sifflets qui a été le morceau d'ensemble le plus parfait de cet opéra.

Aucun rôle n'est long dans cet ouvrage, et nous ne comprenons pas comment l'étude en a été si lente, car si nous avons bonne mémoire, elle a dû commencer à la fin d'octobre; si nous devons en croire les bruits de coulisses, tout le monde était prêt, excepté..... mais il ne faut pas toucher à l'idole sacrée! Ses sectateurs crieraient haro sur nous; cependant cette lenteur, a retardé d'autres ouvrages, anciens et nouveaux; nous serons sans doute privés de plusieurs, et le public y perdra aussi bien que l'administration. Nous concevons bien: qu'on n'apprenne pas volontiers un mauvais ouvrage, c'est pourquoi il faut l'apprendre vite, pour en être plutôt débarassé, et pouvoir en étudier un meilleur: d'ailleurs, on doit faire des efforts pour aider une administration qui paie bien, satisfaire un public dont on est aimé et remplir son devoir.

Nous ne dirons rien des acteurs; le rôle du Portefaix est peu de chose, les autres sont insignifiants; la pièce a assez bien marché, la seule sensation qu'on ait éprouvée, et c'était une sensation désagréable, a été produite par des sons faux dont les oreilles ont été déchirées, nous ne nommerons pas la coupable qui est aimée du public, mais c'est à condition qu'elle se corrigera.

bourg, une autre du Hâvre à Londres, dans laquelle le commerce anglais est fortement intéressé; enfin une troisième de Nantes à Cadix et Lisbonne. Ces trois lignes doivent être en pleine activité avant le milieu de l'année 1836. Pour peu qu'on ajoute à ces projets celui de divers chemins de fer, entr'autres celui de Paris à Bruxelles par Lille, Saint-Quentin, on verra que toutes les nations cherchent les moyens de se rapprocher en fesant disparaître les distances. A propos de chemins de fer, les actions du chemin de fer de Paris à St.-Germain sont demandées à 200[0 de bénéfice. Deux fortes maisons de notre place en sont presque exclusivement détenteurs.

Je ne vous parlerai pas encore des on dit des réunions des députés ni du prochain discours de la couronne qu'on attend avec une rare impatience : à chaque chose son temps. La semaine prochaine sera nécessairement féconde en évènements; vous serez tenu au courant.

V. A.

FRANCE.

« Le président du conseil des ministres de S. M. la reine d'Espagne, a chargé l'ambassadeur espagnol de remettre à M. le duc de Broglie une note qui témoigne au cabinet français la reconnaissance de sa cour pour les secours que la France a donnés à l'Espagne. M. le duc de Frias a remis cette note à M. le président du conseil. Déjà, dans sa correspondance avec M. le ministre des affaires étrangères, il avait souvent exprimé les mêmes sentimens au nom du cabinet de Madrid. »

C'est sans doute une réparation de toutes les duretés lancées contre la France dans le débat sur l'adresse à la chambre des procuradores. Ne serait-ce pas aussi un préliminaire à la demande d'un secours plus efficace?

— Le conseil des ministres s'est réuni hier dans l'après-midi aux Tuileries. Tous les ministres assistaient à cette réunion qui s'est prolongée depuis une heure jusqu'à quatre.

— On parle d'une note adressée en commun par la France et l'Angleterre à la Russie, pour lui rappeler les conditions des traités au sujet de la Pologne; cette note aurait été communiquée à toutes les cours de l'Europe.

— Le *Journal des Débats* ne reste pas muet devant l'article du *Journal de Saint-Pétersbourg*. C'est en vain, dit-il, qu'on veut jeter du dédain sur un journal; il s'agit de la violation des traités. « Qui donc, en définitive, est méprisé? Qui donc est en cause par le nouveau procédé? le *Journal des Débats*, ou le traité de Vienne? »

— Un fait curieux nous est révélé par la correspondance du *Morning-Post*; c'est l'existence d'un procès entre l'entreprise des pompes funèbres, la veuve de M. de Rigny et la liste civile. La famille de l'amiral défunt avait cru faire convenablement les choses en commandant un convoi de 2,500 fr.; mais le ministère voulant que les obsèques se fissent avec une magnificence inusitée, les dépenses s'élevèrent à 33,000 fr. Les entrepreneurs viennent de réclamer cette somme à Mme de Rigny; celle-ci a offert les 2,500 fr.; et renvoyé pour le reste à ceux qui ont donné les ordres. Les entrepreneurs se sont adressés à M. Tiers, qui les a renvoyés à M. de Broglie; M. de Broglie, à la liste civile, et la liste civile ayant pris les ordres du roi, il a répondu qu'il n'avait rien commandé et ne devait rien. Il faut espérer qu'on ne mettra pas encore cette dépense à la charge du budjet qui a bien assez de dépenses supplémentaires, complémentaires, extraordinaires et autres à supporter.

— Un grand nombre de navires anglais ont été retenus il y a peu de jours avec une avance de 15 à 25 °[o pour faire le commerce d'Amérique, dans le cas où les Etats-Unis adopteraient à l'égard de la France un système de non-intercourse.

— Le plus grand abaissement du thermomètre à Paris, cet hiver, a été 6 degrés 1[2. A Bourg (Ain), dimanche dernier, il est descendu à 10, et lundi à 11.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

NOUVELLES POSITIONS ET MOUVEMENS DES DEUX ARMÉES.

Nous avons annoncé qu'une action entre les deux partis était imminente; les diverses positions occupées par les parties belligérantes, les derniers mouvemens surtout des troupes qui fesaient le siége de St.-Sébastien et de celles de Guergué, qui ne se sont pas reposées un seul instant, suffiraient pour prouver que nos conjectures étaient fondées.

L'armée carliste qui s'était concentrée dans les environs d'Estella a fait un mouvement subit. Le 9 dans la matinée, elle abandonna tous les points qu'elle occupait pour se porter en avant et prendre les positions suivantes :

Le général Iturralde se dirigea avec 12 bataillons d'infanterie de Navarre, Alava et Biscaye, 600 chevaux et 4 pièces d'artillerie volante sur los Arcos, Sansol et Torralba, pour observer les colonnes qui auraient pu arriver de Logrono en occupant deux seules directions qui existent pour en sortir.

La première sur Viana, et par conséquent sur los Arcos même; la deuxième sur Mendavia par la rive gauche de l'Ebre.

Tout en occupant ces deux positions, Iturralde peut en se portant rapidement à 8 lieues sur sa droite, observer les colonnes qui pourraient sortir de Vittoria ou par la route royale de Bergara ou de Tolosa, ou par celle de Salvatierra et de la Borunda.

De son côté, le général en chef Eguia se mit en marche le même jour 9, pour Salvatierra, avec 9 bataillons de Castille, d'Alava et de Guipuzcoa, pour s'emparer des routes royales de Tolosa et de Salvatierra, qui, à droite et à gauche, vont aboutir à Vittoria. Eguia peut donc au besoin se jeter sur sa gauche et opérer également sa jonction avec Iturralde.

Le brigadier don José Garcia occupait le 8 les villages de Morentin et d'Alberin à 1 lieue d'Estella, avec les 3e et 8e bataillons de Navarre et 40 chevaux; il gardait la ville d'Estella et les villages environnans où se trouvaient les prisonniers.

Vittoria et Logrono étaient occupés le 8, par trois colonnes christines d'infanterie composées de 14,000 hommes et de 600 chevaux avec de l'artillerie volante; ces trois colonnes, quel que pût être leur mouvement, devaient agir de concert.

La colonne du brigadier Ocana occupait le 8 Lerin; elle se composait de 2500 hommes d'infanterie et de 300 chevaux.

BELGIQUE.

BRUXELLES, *le 22 décembre.*

Le comité nommé pour l'organisation des objets achetés à l'exposition s'occupe avec activité de la tâche qui lui a été confiée : on espère que le tirage aura lieu encore à la fin du mois ou dans les premiers jours de janvier. On cite, parmi les objets qui ont été acquis par le comité, six pianos, les beaux meubles de M. Pelsener, et plusieurs autres, des cheminées, des poêles, des dentelles, etc.

— L'emballage et l'expédition dans les provinces des produits qui ont figuré à l'exposition sont presque entièrement terminés. Dans le courant de la semaine prochaine, tous les objets auront été renvoyés à leurs propriétaires. La règle adoptée par la commission directrice a été d'adresser aux gouverneurs, pour les chefs lieux des provinces, et, pour les autres villes, aux régences, les produits appartenant aux exposans de leurs villes respectives, avec prière de les remettre aux intéressés. Ce mode a paru offrir plus de garanties, et en même temps entraîner moins de frais et de retards que tout autre. Conformément aux instructions qui ont été données dans le temps par M. le ministre de l'intérieur, les exposans n'ont aucuns frais de transport à payer.

— Un incendie a éclaté hier soir chez un épicier de la rue de la Puterie. Le feu a pris par le gaz qui éclairait la boutique laquelle est totalement consumée, ainsi que le premier étage de la maison. Hier matin, un incendie moins considérable, avait eu lieu, Montagne de la Cour. On est parvenu à le maîtriser tout de suite.

— La diligeuce de Paris, qui arrive ordinairement à Bruxelles, vers les quatre heures du matin, n'est entrée en ville hier matin qu'à neuf heures.

ANVERS, 22 *Décembre.*

Nous n'avons encore rien appris concernant le bateau-à-vapeur anglais *Tourist* dont le retard extraordinaire commence à donner de vives inquiétudes,

— Le bateau-à-vapeur le *Phœnix*, parti cette nuit pour Gand, étant à la hauteur de Rupelmonde a été obligé de revenir, ne pouvant continuer sa route à cause des glaces, il entrera probablement cet après-midi au bassin.

Ce que nous annoncions hier concernant la modération des journaux de l'union sur la question de la rupture entre la France et l'Amérique et leur désir de tout concilier se confirme entièrement, on en pourra juger par le passage suivant des journaux de commerce de New-York en date du 21 novembre.

L'opinion que le message du président sera conciliant s'accrédite de jour en jour, et l'on assure qu'il sera redigé de manière à fournir à la France les moyens de se remettre en bonne intelligence avec nous. Ce message ne fera sans doute aucune concession en ce qui concerne l'indemnité, puisque les deux gouvernemens sont déjà d'accord sur le chiffre; mais le message sera probablement conçu en termes qui permettront à la France de payer sans qu'on puisse, en quoi que ce soit, l'accuser de le faire dans la crainte d'une guerre et dans le désir de l'éviter. Dans de pareilles circonstances notre gouvernement et nous-mêmes ne serions-nous pas aussi exigeants? Et, admettant que la France est disposée a s'acquitter envers nous, n'est-t-il pas juste aussi qu'elle puisse le faire d'une manière qui ne blesse en rien sa dignité nationale, du moment surtout qu'elle n'exige rien non plus qui soit incompatible avec le respect que nous nous devons à nous-mêmes?

Est-ce donc un acte d'humiliation de notre part, que de répéter le désaveu d'aucune intention d'intimider et de menacer la France. Est-ce un acte d'humiliation d'exprimer de nouveau ce qu'on a déjà dit plus d'une fois; à savoir : que nous sommes convaincus de la bonne foi du roi des français? Dans tout cela nous ne saurions voir rien d'humiliant; l'*explication* ainsi que les termes à expliquer, étant adressés au peuple américain. Nous croyons donc que la France devra être satisfaite de ce moyen et que nous devons nous en contenter aussi. La France nous connait trop bien pour croire que nous nous mettrions à genoux devant elle pour 5 millions de dollars, ou pour toute autre considération : non, elle ne le croit pas plus qu'elle ne le désire. Elle ne demande que de pouvoir nous satisfaire, sans être injuste envers sa propre dignité.

JOURNAUX HOLLANDAIS DU 20 DÉCEMBRE.

On écrit de Zélande, 13 décembre :

Les forts si étendus que Napoléon a fait construire en 1811 pour la défense de Flessingue, avec leurs longs remparts et fossés, seront vendus aux enchères le 28 decembre. Tous les réduits de ces forts resteront, le surplus sera démoli; les fossés seront fermés avec les terres des remparts, et ces terrains pourront être alors convertis en terres labourables et prairies exclusivement. Les adjudicataires sont tenus de faire la démolition dans le terme de deux ans, à partir du jour de l'adjudication. On peut se faire une idée de l'étendue des terrains qu'occupent ces forts, quand on considère que le fermier, qui habite celui du milieu (*Middel-Kroonwerk*), paie un loyer annuel de plus de 1100 florins.

Comme le fanal sur la digue principale de Flessingue ne répondait pas à son but, l'administration du pilotage y a fait ériger hier un nouvel appareil d'éclairage, qui surpasse de beaucoup l'effet de l'ancien fanal. Cet appareil est de l'invention de M. Forel, de Paris. (*Handelsblad.*)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

Présidence de M. Raikem. — *Séance du 21 décembre.*

SOMMAIRE. — *Discussion du budget des voies et moyens.*

A onze heures et demie on procède à l'appelle nominal; la chambre n'est en nombre qu'à une heure moins un quart. Le procès-verbal de la séance précédente est lu est adopté.

M. *Verdussen* donne connaissance des pétitions déposées sur les bureau, parmi lesquelles se trouve celle des distillateurs de la ville de Liége demandant que la chambre adopte l'ajournement proposé par la section centrale sur la disposition concernant les distilleries, proposée dans le budget des voies et moyens, et combattant la majoration du droit d'accise de 22 à 30 centimes, proposée par cette section. Ils demandent aussi que cette disposition soit élaguée du budget et qu'elle fasse l'objet d'une proposition spéciale.

M. *de Behr*. Parmi les pétions il y en a une des distillateurs de Liége qui est relative au budget actuellement en discussion : je demande que cette pétition reste déposée sur le bureau et qu'elle soit insérée au *Moniteur*. Adopté.

Sur la demande de M. Rodenbach, M. Verdussen donne lecture de cette pétition.

Les autres pétition sont renvoyées à la commission des pétitions.

L'ordre du jour appelle la discussion du budget des voies et moyens.

M. *Desmet*. dans un long discours écrit, s'élève contre la transaction passée entre le gouvernement et la banque. Il soutient que le gouvernement a le droit de séquestrer les fonds que la banque possède et qui appartiennent au roi Guillaume.

Après avoir entendu divers orateurs, la discussion générale est clôse. On passe à la discussion de l'article 1er.

M. *le Président* donne lecture de la disposition du *foncier*, ainsi conçue :

Principal,	15,879,527
5 centimes additionnels ordinaires, dont deux pour non-valeurs,	793,966
10 centimes additionnais extraordinaires,	1,587,952
Total,	18,261,225

Après le rejet de divers amendemens, le foncier est adopté sans changement.

Personnel, 8,211,526. Adopté.

Patentes, principal réduit aux 3[4,	1,854,250
Vingt-six centimes additionnels,	87482,1
Dix centimes additionnels extraordinaires,	233,653
	3,570,000

Le chiffre des patentes est adopté après quelque discussion.

Redevances sur les mines — 92,400 adopté.

Douanes :

Droits d'entrée (10 centimes additionnels)		7,000,000
— de sortie	(Idem.)	520,000
— de transit	(Idem.)	180,000
— de tonnage	(Idem.)	265,000
Timbres.		35,000
		8,000,000

M. Verdussen propose une réduction de 200,000 fr. sur cet article.

M. Meeus. Je présenterai de courtes observations sur ce chapitre. Il est un principe qui est désormais considéré comme incontestable. Ce principe, c'est que les augmentations de droits de douanes n'amènent pas toujours des fonds au trésor. Ainsi on a parlé récemment des soieries, en disant que le trésor en percevrait peu de chose, parce que le droit était trop élevé. Si on le réduisait, il produirait beaucoup plus. Je demanderai que M. le ministre des finances veuille bien donner l'assurance qu'il s'occupe, pour cet article, comme pour plusieurs autres, d'accroître les revenus du trésor en diminuant les droits des douanes.

M. le ministre des finances : Je ferais observer à l'honorable préopinant que le gouvernement proposera sous peu des mesures tendant à réduire les droits de douanes sur les soieries, ainsi que sur plusieurs autres objets. Cette proposition sera surtout en vue des communications actives à établir entre le gouvernement français et le nôtre; et nous espérons que le tarif qui sera le résultat des négociations engagées amènera et facilitera les échanges entre les deux nations.

L'amendement de M. Verdussen est mis aux voix et rejeté. Le chiffre de 8,000,000 est ensuite adopté pour les douanes.

ACCISES.

Sel.	(26 centimes additionnels)	3,700,000
Vins étrangers	(id.)	2,900,000
Eaux-de-vie étrangères. .	(id.)	200,000
Id. indigènes. .	(10 id.)	2,000,000
Bière et vinaigre . . .	(26 id.)	7,000,000
Sucres.	(id.)	1,700,000
Timbres collectifs sur les quittances.		1,550,00
id. Sur les permis de circulation.		20,000
		19,070,000

Après quelques objections de MM. Gendebien et A. Rodenbach, qui demandent une diminution de droit sur le sel, le chiffre ci-dessus est adopté sans changement.

La séance est levée à quatre heures et demie.

THÉATRE ROYAL D'ANVERS.

Aujourd'hui Mardi 22 relâche. Demain Mercredi 23. 1o LES RENDEZ-VOUS BOURGEOIS, OPÉRA COMIQUE. 2o LA BERLINE DE L'ÉMIGRÉ. DRAME EN 5 ACTES.

COMMERCE.

PLACE D'ANVERS 22 DECEMBRE.

Nous avons eu hier après-midi une vente publique de 151 tierçons et 32 1/2 dito riz Caroline qui ont été payés de fr. 22 1/2 à 26 suivant qualité.

Il s'est traité ce jour par contrat privé :

140 caisses sucre Brésil moscovade à fl. 17 1/2. — 61 bques sucre Surinam à 19 1/2 entrepôt national. — 150 dito sucre Démerari prix inconnu, cet article continue a être demandé et les prix se raffermissent.

Tabac; 48 Baucaudts Ohio ont été traité à prix non connu.

Cafés; environ 400 balles Brésil à 32 3/4 cents.

BOURSE D'ANVERS. — DU 22 DÉCEMBRE.

FONDS.	Int.	COURS.		FONDS.	Int.	COURS.	
BELGIQUE.							
ANVERS.				Dette différé.		17 3/4	P
Dette active.	5	104 3/4	A	HAITI.			
« différée		43		Emp. à Par.	6		
Act. de l'E. .	5	92	P	GRÈCE.			
E. de 48 M. .	5	100 3/8	P	E. à L.1. 100.	5		
Act. ban. fon.				PORTUGAL.			
Act. b. de .				E. Dona M. à L.	3		
HOLLANDE.				RUSSIE.			
Dette active.	2 1/2			E. à A.H. et C.	5		
Rentes remb.	5	99	P	dito nouv. . .	5		
FRANCO				Ins. au gr. liv.	6		
RUSSES.				dito métal. .	6		
Act. de 500 fr.		229 1/2	P	DANEMARC.			
Dito de 100 fr.		48 et	A	Em. à L. 1832.	5		
AUTRICHE.				dito ch. Nott.	4	94 1/2	A
Métalliques. .	5	101 3/4	P	dito à Lond. .	3	76 1/2	P
Lots fl. 100. .		260	P	PRUSSE.			
» fl. 250. .	4	423		dito à L. 1830.	4	101	A
» fl. 500. .		706	P	dito lot. Ber!.		104 1/2	
POLOGNE.				NAPLES.			
» fl. 300. .		123 1/2	P	Cert. Falc. .	5	92	
» fl. 500. .		148	P	Banq. du Tav.	3 1/2	64	A
HESSE.				SICILE.			
Lots 25. 1834.		26	A	Levée 1821.	5	93 1/8	A
BRÉSIL.				dito de 1824.	5		
Em. à L. 1824.	5	85	P	ÉTAT ROMAIN.			
ESPAGNE.				dito de 1832.	5	101	P
Emp. 1834 .	5	48 1/4 à 48	A	C.R. à A. 1834	5	98	A
D. diff. 1834.				PIÉMONT.			
Dito. p. 1834.		14 1/8 et	A	Obligations. .	4	570	P

Peite rue de la Bourse, 2 1/2 heures.

Ardouin 48 1/4 A. — Ancienne différée 17 3/4 P — Nouvelle différée . . . Dette passive 14 1/8 A.

BOURSE DE PARIS. — DU 19 DÉCEMBRE.

FONDS PUBLICS.	COURS DU JOUR. Ouvert	Ferme.	COURS précéd FERMÉ.
CINQ p. cent. comptant	108 35	108 20	108 40
« « fin courant	108 60	108 45	108 65
TROIS p. cent. comptant	79 50	79 30	79 45
« « fin courant	79 60	79 40	79 60
NAPLES. Cert. Falc. compt	97 25	97 05	97 10
« « fin courant.	97 30	97 15	97 30
ESPAGNE. Empr. royal, comptant. . . .	00 00	35 3/4	00 00
« « fin cour	00 00	00 00	00 00
« R. pp. 5 p. c. compt	35 5/8	35 3/4	00 00
« fin cour.	00 00	00 00	00 00
« 3 p. c. compt	00 00	00 00	00 00
« « fin cour.	00 00	00 00	00 00
« Cortès, compt	00 00	00 00	00 00
« « fin cour.	00 00	00 00	00 00
Coupons cortès	00 00	24 00	24 1/2
Dette différée	00 00	17 5/8	17 7/8
Nouvel emprunt	00 00	47 00	47 1/2
ROME. Rs. 5 p. c. compt.	101 1/2	101 1/4	101 1/2
» fin cour.	000 00	000 00	000 00
BELGIQUE. Empr. 1831, comp.	000 00	101 1/4	101 1/2
« « fin cour.	000 00	101 1/4	114 3/4
Banque de Belgique	000 00	113 3/4	114 00

BOURSE DE BRUXELLES. — DU 21 DÉCEMBRE.

Dette active. 2 1/2. ..	53 1/4	P	BRÉSIL » 1824.	85	
Emprunt de 24 mill. ..	100 3/8		ESPAGNE Ardoin. 1824.	48 1/4	
Banque de Belgique. ..	114 3/4	P	« *Fin cour.* . . .	48 3/8	
Action de la banque. .	840	P	« Gross. piéces. .	47 1/4	
Empr. de la ville 1832.	99 5/8	P	« Prime 1 mois. .	—	
Soc. de comm. de Br..	139	A	« Differ 1835. . .	24 1/2	P
Canal Sambe et Oise. .	108	P	« ancien.	18	P
A. des Hauts. Fourn. .	114 1/1	P	« Det. passiv. . .	14	P
A. Soc. d'Ongrée. . . .	104 1/2	A	Portugais	—	
Dette act. holland. . ..	54	P	Changes Amst. c. j. .	5/8 %	p. A
Rente rembours	—		Londres c. j.	12 12 1/2	P
AUTRICHE Métall.	101 3/4	P	« deux mois. . . .	12 5	P
NAPLES Falconet	91 1/2	A	Paris c. j.	pair	P
ROME » 1833..	100 3/4		« deux mois. . . .	1/2 %	p P

MARCHÉ DE LIVOURNE, 13 *Décembee.*

HUILES. — Il faut avouer que le temps qui règne depuis quelques jours, contrarie singulièrement, la récolte de nos olives. Elles ont déjà beaucoup souffert; mais le temps horrible qu'il a fait le 10 et le 11 a encore augmenté le dommage, et fait hausser les prix. On demande l. 45. le baril; et pour les surfines, il faudra je pense payer plus cher, car, on achète à 44, des qualités de Florence, qu'on fabrique en ce moment.

SOIES. — On ne saurait expliquer l'activité des transactions sur les soies qui sont recherchées avec tant d'empressement qu'on a payé p. 16 3/4 à 17 3/4. de 130 balles environ soie Baruthine, qui sont en ce moment en quarantaine, provenant de la Syrie livrables à la mise en pratique telles quelles. On ne céderait pas au-dessous de p. 19. — 15 balles de Castravan jaunes et de p. 18 1/2. 43 b. dito blanches. On demande p. 16 1/2 de 8 b. Chipre blanches. On a refusé p. 17 de 12 balles Mistra. On pense que les Brousses et les Mestoup seront tenues à p. 30.

MARCHÉ DU HAVRE, 18 *décembre.*

COTONS. — Les ventes de coton nouveau d'aujourd'hui, constatent une baisse d'au moins 2 à 3 centimes par 1/2 kil. dans nos cours. — Il y a vendeurs de Georgie nouv. à livrer fin janvier, à 1 fr. 35.

CAFÉ. — On vient de coter une affaire, qui a eu lieu il y a quelque temps, savoir 2000 sacs Padang loyal et marchand, attendus par l'Alcide a 1 f. 11 1/2 acq.

INDIGO. — Sans changement, les 7 caisses Java importée par l'Edmont, viennent d'obtenir 7 f. 60 c.

BOIS. — Il s'est fait 17 milliers Lima a 26 f. et 3 milliers javin de cube a 10 f. 25 acq.

CÉRÉALES. — Du pays sans changement. On a vendu à la halle d'hier, 740 sacs, au prix moyen de 37 f. le sac.

GOMME. — On vient de prendre 18 caisses Copale mondée. venues par l'Edmond, a 1 f. 95 c. acq.

CRINS. — Tenues à des prix fermes. On a fait 10 balles Buenos-Ayres. Très bons Mélangés a 1 f. 15 acq.

CUIRS. — Nous n'avons à coter que 144 Bahia salés sacs a 52 1/2 et 102 d. a 50 c., tels quels.

BOURSE DE BORDEAUX, *le* 16 *décembre.*

Le demi kilogramme.

Café, 30 balles Bourbon A, 1-35.
Indigo, 2 caisses Bengale A, 7-50.
Cire, 20 qx américaine, provenant du Sardius, E, 1-80.
Armagnac nouvean 225; id. rassis 300; Marmande 212; pays 200: Languedoc; Cognac Sainton 300; Bord. pr. de L. 295; 4e pr. d'Amérique 305; 3/6 disponible 4-90 à 4-95; Tafia 5 à 7.

— La régie française a adjugé la fourniture de tabacs Maryland au prix de fr. 190 les 100 k. 1er type, et à fr. 123 le 2e type; un négociant de Luxembourg a obtenu cette livraison, qui s'élève à 2800 boucauds.

On a offert de fournir le Virginie au prix de fr. 148 50 c. Le Kentucky, 1er type, à fr. 145, et le 2e à fr. 130; mais le gouvernement n'a pas accepté ces soumissions, qu'il a jugées trop élevées, quoique d'autres négocians de Londres eussent soumissionné à fr. 152.

PARTIE MARITIME.

SINISTRES.

Voici de nouveaux détails sur le sinistre du navire *Ward*, capit.e Junes, expédié d'Anvers pour Odessa, avec un chargement de sucre raffinés. Ces détails sont extraits d'une lettre écrite par le capitaine lui-même, à Odessa, le 25 novembre.

« Je suis arrivé ici le 6, et suivant coutume j'ai dû faire 8 jours de quarantaine.

« Le 9, il ventait très-fort de S.-E N.-E., avec neige, qui augmentant, se changeât en une forte tempête, le *Ward* était à l'ancre avec 100 brasses de chaîne à l'ancre d'affauche et 75 brasses de la seconde ancre, avec une mer extrêmement orageuse, à 5 heures de l'après-midi les 2 chaînes se rampèrent, ce qui occasionna mon navire de dériver sur un autre brick, et nous reçumes des avaries de part et d'autre, mais surtout l'autre brick; pour la conservation du navire et de la cargaison, je fis voile pour échouer le navire, en quoi je réussis.

« Après avoir déchargé la cargaison, je parvint à le renflouer, sans m'être apperçu qu'il avait beaucoup souffert dans le fond, il a été examiné par des experts nommés par le consul, ils ont ordonné que le navire soit calfaté et abattu en carène, ce que nous ne pouvions pas faire avant que le pont et les hauts ne soient calfatés. J'ai amaté un protet et l'étendrai aussitôt que je connaitrait le dommage souffert.

« Comme les assureurs n'ont pas de représentant ici, M. Walther, de qui je serais obligé de prélever l'argent nécessaire pour les frais, surveillera que le tout soit mis en règle.

« Je désire que vous voyez les assureurs pour savoir veulent autoriser M. Walther à faire les avances nécessaire, sinon, je serait obligé de signer une lettre à la grosse pour leur compte.

« Je ne crois pas que les réparations seront très considérables, d'après mon opinion le navire n'ayant pas beaucoup souffert dans le fond et ne faisant jusqu'aprèsent que peu d'eau, quoiqu'il ait talonné beaucoup et qu'il ait été pendant cinq jours échoué.

« Je vous prie de me donner votre réponse avec la décision des assurances etc., etc., sans perte de temps.

Le navire Flora, c. Thompson, de New-Castle à Altona, chargé de charbons, a échoué le 12 décembre près de Cuxhaven et s'est rempli d'eau. L'équipage s'est sauvé.

NOUVELLES DE MER.

— Le navire Zoave parti le 13 courant de Marseille pour Chypre est entré en relâche forcée au *Frioul* le 14 courant.

— Les navires Emghedem, cap. Jordering, de Rusterringersiel à Randers. — Cecilia, Smit de Hambourg à Rouen et Hoffnung, Rems, de Hambourg à Emven ont été obligés de rentrer à Cuxhaven à cause du mauvais temps.

— Le navire Christoffel Grey Stenard, de St-Petersbourg à Londres a passé le Sund le 20 octobre et depuis on n'en a plus de nouvelles.

— On nous écrit d'Audierne 11 *décembre.*

Le tout chargement du navire les 2 frères cap. Lasserre a été sauvé moins une barque de vin, les autres futailles de liquide en bon état et les boissons non avariées. Les prunes, café, sucre, et cacao ayant été mouillés d'eau de mer ont été vendus publiquement par la marine.

— On nous écrit de Boulogne s./m.

Un bâteau de pêche de notre port a rencontré le 13 de ce mois à 5 milles du nord Forcland, la barge hollandaise Sarah en Maria cap. Reinhardt allant d'Amstardam à Batavia, tout était bien à bord.

— Le sort des marins anglais, surpris cette année par les glaces dans les régions arctiques, a vivement intéressé le puhllc: 594 hommes, formant l'équipage de onze navires baleiniers, sont depuis près de deux mois enveloppes dans une plaîne immense de glace, et exposés à tout instant à des dangers et à des privations inouïes.

C'est avec une vive satisfaction qu'on a appris que le célèbre capitaine Ross, qui depuis 1819 a été de toutes les expéditions au pôle nord, a offert à l'amirauté d'affronter des périls non moins grands pour voler à leur secours. Ces services ont été acceptés; mais l'amirauté n'a pas cru devoir, pour sauver ces braves gens, forcer d'autres citoyens à s'exposer à des dangers pareils; elle s'est contentée de permettre à des volontaires de monter trois navires qu'elle s'est engagée à armer et approvisionner à ses frais. Déjà le capitaine Ross s'est rendu à Hull, et tout se prépare avec une promptitude sans exemple pour cette intéressante expédition.

MOUVEMENTS DES PORTS.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 22 DÉCEMBRE.

Le brick belge Louis Constant, cap. Hansen, ven. de Liverpool, ch. de sel.

Le brick anglais Peace, cap. Brecken, ven. de Sunderland, ch. de charbons.

DÉPARTS DU 22 DÉCEMBRE.

Le brick anglais Lord Russel, c. List, all. à Londres, ch.

Le kof hanovrien Joannes, cap. Tobbens, all. à Alexandrie, ch.

Le brick belge Estelle, c. Durand, all. à Lisbonne, ch.

La barque belge Jean Key, cap. Ruurds, all. à la Havane, ch.

Le brick kniphauser Jules, cap. Sherridan, allant à Livourne, ch.

Ces 3 derniers navires ont demandé leur pilote pour demain.

BRÊME.

Décembre — *allant à*
11 Gérard, c. Fayler, Nouvelle-Orléans.
Vrouw Fatje, c. Roelofs, Emden.

DANZIG.

Décembre. — *venant de*
4 Ajax, c. Classen, Liverpool.
6 Amalia, c. Aelbrecht, Riga.

GOTHENBOURG.

Décembre. — *venant de*
9 Phénix, c. Bomhoff, Hambourg.
allant à
7 Maria Sophia, c. Anderson, Angleterre.
Lucila, c. Meyer, Amérique.
George, c. Washington, Brésil.
Hector, c. Reed, Ecosse.
Zweia, c. Nissen, Portugal.
Anna Catharina, c. Mewes, Bremen.
Fairr-Ere, Stocks, Angleterre.

FLESSINGUE.

Décembre. — *Venant de*
19 Louis constant, c. Hansen, Liverpool.
allant à
20 Louisa, c. Mussche, Havanne.

HAVRE.

Décembre. — *venant de*
18 Ville d'Oléron, c. Costey, Guadeloupe.
Glaneuse, c. Joulin, Nouvelle-Orléans.
Boreas, c. Taylor, »
Aigle Mexicaine, c. Lamotte Duporail, la Havane.

HONFLEUR.

Décembre — *venant de*
17 Vrouw Alida, c. Swiers, Rotterdam.
Désirée Elise, c. Leblanc, »

QUILLEBEUF.

Décembre — *allant à*
17 Clotilde, c. Depotter, Cette.
Intrépide, c. Prat, Bayonne.

ST VALERY.

Décembre — *venant de*
18 3 Amis, c. Voisard, Rotterdam.

BREST.

Décembre. — *venant de*
15 Alexis, c. Bernard, Bordeaux.
Frères Unis, c. Calvé, Dunkerque.
allant à
12 Souvenir, c. Boju, Marseille.

ROYAN.

Décembre — *allant à*
11 Rhine, c. Petter, New-York.
Petrus, c. Meulenaer, Anvers.
11 Vrouw Hillegina, c. Tap. Amsterdam.
13 Fletès, Chemisard, Mer-dusud.
Jeune Ernest, c. Chrétien, San-Yago.
Eugène, c. Zerren, Bruges.

CADIX.

Novembre — *venant de*
21 Rosinant, c. Arribarena, Hambourg.
23 Constancia, c. Echevarria, »

GIBRALTAR.

Du 12 au 18 novembre — *venant de*
Le Cabat, de New-York.
Le Président, Bahia.
L'Iuno, Malte.
L'esprit Saint; la Madelaine; le St.-J-.Baptiste; l'Amour, Gênes.
La Mathilde, Cadix.
Le St.-Jean, Livourne.
La Guadeloupe, Malaga.
L'amélie, Gefle.
L'Henry et l'Egham, Londres.
La Cornelie, Liverpool.
Le Leoner, c. Cilaso, Marseille.
Le Bergenseren, c. Hayes, Berghem.
L'affricain, Bordeaux.
Le Release, c. Bloake, Denia.

CETTE.

Décembre. — *venant de*
7 Redlichkeif, c. Kulk, Wiborg.
Allant à
8 Economie, c. Brouzon, Dunkerque.
Aimable Céline, c. Ledun, »
Buena Intelligenza, c. Gerlero, Fernambouc.
Maria, c. Brower, Rotterdam.
Bonne Bachel, c. Badessy, Rio-Janeiro.
Amélie, c. Montagner, Alger.

MARSEILLE.

Décembre — *venant de*
13 Industrie, c. Pailloux, Smyrne.
14 Fortuna, c. Accame, Odessa.
allant à
14 Apollo, c. Cosuliez, Fiume.
Thémis, c. Lebreton, Hâvre.
Charles, c. Léon, Martinique.

VALPARAISO.

Août. — *venant de*
3 Bonne Clémence, c. Vivier, Cabya.
allant à
6 Pactole, c. Croquevielle, Cobya.
11 Bonne Clémence, c. Vivier, Cobya, Avica et Iquique.

PASSAGE DU SUND.

NAVIRES SORTANT DE LA BALTIQUE

Décembre.
12 Familien, c. Dahl, Stockholm à Marseille.
Dania, c. Baggesen, Copenhague à la Méditerranée.
Johanna Wilhelmina, c. Brodersen, de Memel à Anvers.

ALLANT DANS LA BALTIQUE.

Décmbre
11 Marie, c. Jorgensen, Amsterdam à Copenhague.

PASSAGE DU CANAL DE HOLSTEIN.

NAVIRES SORTANT DE LA BALTIQUE.

Décembre.
11 3 Gebruder, c. Kroon, Stettin au Hâvre.
Cathrine, c. Lucken, Stettin à Rouen.

GRAND MAGASIN DIT WESTMALLEN,

SITUÉ MARCHÉ AUX BOEUFS,
A VENDRE OU A LOUER PRÉSENTEMENT.
S'adresser Rempart des Chats, sect. 2 N° 1385. (3)

AUX PYRAMIDES,

RUE ST.-HONORÉ, N° 295,
A PARIS,
DEPOT GENERAL DES FERMIERS DE

VICHY,

Pastilles de Vichy, à 2 fr. la boîte; 1 fr. la 1/2 boîte dans les dépôts.

Ces pastilles recommandées par les médecins, divisent les glaires, neutralisent les aigreurs de l'estomac, excitent l'appétit, facilitent la digestion. Leur efficacité est reconnue contre la gravelle et les affections calculeuses. (Une instruction est dans chaque boîte.)

AVIS ESSENTIEL. Les pastilles marquées du mot VICHY, ne se délivrent qu'en boîtes avec le cachet de l'établissement et la signature des *Fermiers*.

Dépôts, chez MM. les pharmaciens suivans :
Vanhinsberg, place de la Monnaie, à Bruxelles. — Van Peteghem, à Alost. — Leboutte, rue du Pont-d'Avroi, à Liége. — Léopold Etienne, à Verviers. — Louys, à Namur. — Bossut, à Tournay.

CAPITAUX A PLACER.

Les personnes qui désirent placer des capitaux à des conditions favorables et en échange de bonnes garanties, peuvent s'adresser rue des Juifs, N.° 1335, en cette ville.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE.

Administration des domaines et forêts. — 1re *maîtrise.*

On fait savoir qu'il sera procédé, par-devant notaire, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, du fonds et de la superficie de cent vingt-sept lots de *bois, terres, jardin et maisons*, dépendant de la forêt de Soignes :

Une prime d'un p. c. sera accordée sur le montant de l'adjudication préparatoire de chacun de lots composant la présente vente.

La séance pour l'adjudication préparatoire est fixée au samedi 12 décembre 1835, et celle pour l'adjudication définitive, au lundi 21 du même mois, respectivement à 10 heures précises du matin, par-devant M. le notaire *Cheval*, au local occupé par les bureaux de la 1re direction de la Société Générale, Montagne-des-Douze-Apôtres, nos 1262-30, à Bruxelles.

Deux dixièmes du prix d'achat seront payables un mois après l'adjudication et les huit dixièmes restans, d'année en année, à partir du jour de cette même adjudication, de sorte que le dernier dixième devra être acquitté le 21 décembre 1843. Ces huit derniers dixièmes porteront un intérêt annuel de 4 p. c. au profit du vendeur.

S'adresser pour de plus amples renseignemens, pour l'affiche, le plan et les conditions, dans les bureaux de la 1re direction, au local ci-dessus indiqué, chez MM. les gardes généraux de la forêt de Soignes; chez M. Henri Vankerm, garde à cheval, à Boitsfort; chez le notaire prénommé et chez les agens de la Société Générale, à Nivelles, Gand, Anvers, Namur, etc.

PUBLICATIONS NOUVELLES DE J.-P. MELINE.
EN VENTE :

INSTITUT DE FRANCE.

DICTIONNNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

Deux beaux volumes in-8° ou petit in-4°, imprimés en caractères neufs, papier vélin satiné, pouvant se relier en un seul volume. — Prix : 26 francs.

Le *Dictionnaire de l'Académie française* se distingue essentiellement de tous les lexiques ordinaires, et s'élève du rang vulgaire des recueils de vocables nationaux, à celui où de justes respects ont placé les codes et les législations. Ce n'est plus seulement un ouvrage à consulter pour les étrangers et les étudians, c'est un livre de famille, indispensable à quiconque veut parler la langue du pays en connaissance de cause; c'est la charte littéraire, la bible grammaticale de la nation.

CHARLES NODIER.

JOURNAL D'UN DÉPORTÉ NON JUGÉ, ou *Déportation et Violation des lois*, décrétée le 18 fructidor an V (4 Septembre 1797); par M. le comte de BARBÉ-MARBOIS, 2 volumes in-18; 6 francs.

VENTE PUBLIQUE
DU

VASTE DOMAINE DE POSTEL,

EN SEPT A HUIT CENTS LOTS,
ET AVEC RÉSERVE D'ACCUMULATION.

Dans le mois de juin 1836 il sera procédé à Turnhout, par le ministère d'un notaire, sous la direction de Monsieur CHARLES DE HOFFMANNS, commissionnaire et agent d'assurances, demeurant à Anvers, Fossé aux Crapauds, sect. 2, n° 1785, à la vente publique du beau domaine de Postel, quitte et libre de toutes hypothèques, cens fonciers ou redevances, situé en la commue de Moll, dont il forme la section A, arrondissement de Turnhout, province d'Anvers, et consistant en un vaste château avec de grands corps de logis, chapelle, dépendances, écuries, remises, étables, grange, église, sacristie, presbitére, grande et belle tour d'observatoire, cours, jardins potagers jardins anglais et pépinières, entouré de murs et de fossés, douze fermes, auberge, dix-sept habitations de cultivateurs, journaiers et gardes, forêt et de chasse, briqueterie, tuilerie, distillerie, tonnelerie, forge, atelier de charonnier et de charpentier, terres labourables, prairies, patures, tourbières, bois de raspes, bois de sapins, bois de haute futaie en chêne et hêtre, terrains, drèves et avenues plantés, étangs et viviers, et bruyères de la première classe; le tout en plein rapport et comportant environ *quatre mlle quatre-cent-cinquante-deux bonniers* (hectares) d'après le cadastre français et quatre mille trois cent soixante-sept bonniers suivant le cadastre du royaume.

Ce domaine coupé en partie par le canal du Nord[projeté] par un petit canal et par plusieurs ruisseaux, principalement propre à l'établissement d'une verrerie, comme aussi à toutes sortes de fabriques, usines, colonies agricoles, etc. etc., aboutit aux provinces de Limbourg et du Brabant septentrional, forme *un seul bloc d'environ neuf lieues* [de Brabant] *de circonférence* est situé.

	4	lieues de Turnhout,		
	2 1/4	»	» Moll,	Province d'Anvers.
	1 3/4	»	» Arendonck,	
	1 1/2	»	» Rethy,	
	1 3/4	»	» Desschel,	
à	2 1/2	»	» Baelen,	
	2	»	» Lommel, province du Limbourg.	
	2 1/2	»	» La rivière flottable la *Nethe*.	
	4	»	» Gheel.	
	2	»	» La route de Liège à Bois-le-duc.	

Ce beau domaine, le plus grand du royaume, abondant en gibiers de toutes espèces, offre la plus belle chasse privée qu'il soit possible de posséder et sera à vendre de gré-à-gré jusqu'à l'époque de la vente publique.

Les amateurs qui désirent en faire l'acquisition sont priés de s'adresser audit fondé de pouvoirs des propriétaires, le sieur Charles de Hoffmanns, qui donnera toutes les indications et renseignemens désirables et communiquera tous les plans et titres de propriété.

LE VOYAGEUR,

OU
LECTURES CHOISIES SUR TOUTES SORTES

DE SUJETS.

Une livraison par semaine, contenant 63, 840 lettres, équivalant à plus de 50 pages d'un 8° ordinaire : de sorte que les 52 livraisons de l'année contiendront autant de matières que six forts volumes. A la suite de chaque livraisons, on trouvera, 1° Un chapitre de nouvelles littéraires, scientifiques et religieuses. 2° Le bulletin des annonces pour la librairie.

On souscrit à Paris, rue Pierre-Sarrazin, N° 2, près l'Ecole de Medecine, et à Bruxelles, à la *Librairie Moderne*, Montagne de la Cour, N° 2, et à son dépôt rue de l'Evêque, N° 40. Prix : Un an pour la France · 10 fr ; et 12 francs franco pour toute la Belgique.

Cette souscription concourt aux primes de fr. 200, 300, et 500 francs de la *Librairie Moderne*.

L'ÉPOQUE

OU

LES SOIRÉES EUROPÉENNES.

SCIENCES, LITTÉRATURES, HISTOIRES,
ARTS, VOYAGES, LEGENDES, FAITS CURIEUX, ETC.

Les six premières livraisons sont en vente au bureau-elles contiennent ce qu'il y a de plus curieux dans la littérature actuelle de l'Europe. — L'ÉPOQUE est la plus forte de toutes les revues qui paraissent, et la moins chère. — Les principaux rédacteurs sont : MM. de Lamartine, le comte de Corberon, J. A. Juin d'Allas, le comte de Villiers, et MM. Auguis et de Golbery, députés et plusieurs membres de l'Académie de Berlin et des sociétés savantes d'Allemagne, d'Angleterre, etc

L'ÈPOQUE paraît une fois les mois par série de 200 pages environs, équivalant, par la grandeur des pages à un volume de 500 pages. — L'ÈPOQUE *peut tenir lieu de tous les ouvrages qui paraissent, elle donne des citations de ce qu'ils ont de plus remarquable, analyse le reste.* — On souscrit à Paris, rue Pierre-Sarrazin, N° 2, près l'école de Medecine, et à Bruxelles à la *Librairie Moderne*, Montagne de la Cour, N° 2, et à son dépôt rue de l'Evêque, N° 40.

Le prix de L'ÈPOQUE est pour un an, 30 fr. pour Paris; 35 fr. pour la province ; 45 fr. pour toute la Belgique. (Aff anchir). Pour six mois 16-18 et 24 francs.

Cette souscription concourt aux primes de 200, 300 et 500 francs de la *Librairie Moderne*.

SERVICES
DE MESSAGERIE

EXPLOITATION GÉNÉRALE VAN GEND et C.°

DÉPARTS D'ANVERS :

Pour *Malines, Bruxelles*, à six heures du matin ;
» huit » » »
» midi et demi ;
» trois heures de relevée ;
» quatre heures et demie du soir.
» dix heures du soir.

Pour *Paris*, en trente-quatre heures, et pour le prix de
22 francs dans le coupé ;
18 » » l'intérieur ;
15 » » la rotonde ;
12 » sur la banquette.

Pour *Turnhout, Gand* et les *Flandres*, la *Hollande*.

S'adresser pour plus amples renseignements à la direction générale, marché aux OEufs, à Anvers ; à Bruxelles, rue de la Madelaine, du Marais St.-Jean et de l'Hôpital.

EXPLOITATION KOELMAN LAUWERS.

DÉPARTS D'ANVERS.

Pour *Bruxelles*, à 6 heures du matin,
» 8 » » »
» midi et demi.
» 3 heures de relevée.

Pour la *Hollande*, à 6 1/2 heures du matin.

DÉPARTS DE BRUXELLES.

Pour *Anvers*, à 10 heures du matin,
» midi et un quart,
» 4 1/2 heures du soir,
» 11 heures du soir,

S'adresser à Anvers, Place Verte ; à Bruxelles, hôtel de Cologne rue de la Fourche.

NAVIRES EN CHARGE.

A GAND POUR ALGER.

BUREAU DU COURTIER J. SCHIPMAN.

Le kof hanovrien VROUW GEZINA, cap. Lindeboom.

POUR HAMBOURG.

Les kofs hanovriens CAROLINA, cap. Bonjer et HENRICUS, cap. Riecke.

A NANTES.

POUR BILBAO, SANTANDER ET LA COROGNE.

BUREAU DES COURTIERS LAMPE ET GOUPILLEAU.

Le navire espagnol SAN PIDEL, cap. Echevarria, partira vers la fin de décembre ou le commencement de Janvier prochain.

Les négociants de Gand et de Courtray qui voudraient profiter de cette occasion pour expédier des toiles, sont priés s'adresser soit à Mr. J. Schipman, courtier de navires à Gand, soit aux consignataires Mrs. Marillet et Genson à Nantes, ou bien encore aux courtiers susnommés, Mrs. Lampe et Goupilleau Junior, à Nantes.

A BORDEAUX.

BUREAU DE M. TOURNAY, COURTIER.

POUR VALPARAISO,
LES INTERMÉDIAIRES ET LIMA.

Le navire neuf TÉLÉGRAPHE, de 200 tonneaux, cap. Pantin, partira vers la fin de décembre.

Il peut encore prendra quelques passagers qui seront parfaitement a.lités.

S'adresser à Bordeaux, à l'armateur Mr. J. Changeur-Monneron, ou bien au courtier susdit.

CHANGES. — LONDRES, LE 15 DÉCEMBRE.

COURS DES CHANGES.	Temps.	Prix réels à la Bourse le dernier jour de courrier.
Amsterdam	3 mois.	12 6 1/4 6 1/2
«	c. j.	12 3 3/4 4 1/2
Rotterdam	3 mois.	12 6 1/2
Anvers	—	12 3 1/2 5 1/4
Bruxelles	—	5 3/4 6
Hambourg	—	13 1/2 13 3/4
Paris. 3 jours d. v.	—	25 87 1/2 90
«	3 j. d. v.	25 60 62 1/2
Bordaux	3 mois	
Francfort sur Main	—	153 78 1/4
Pétersbourg	—	
Vienne	—	10 8 1/2 9
Trieste	—	10 9 10
Madrid	—	37 1/8
Cadix	—	37 1/8
Barcelone	—	
Gibraltar	—	
Livourne	—	
Gênes	—	
Venise	—	
Naples	—	
Palerme	—	
Lisbonne	—	
Rio Janeiro	—	
Bhaia	60 j. d. v.	

CHANGES. — PARIS, LE 18 DÉCEMBRE.

CHANGES.	30 JOURS. papier.	30 JOURS. argent.	90 JOURS. papier.	90 JOURS. argent.
AMSTERDAM.	57 3/8	57 3/8	57 5/8	57 5/8
ANVERS		57 1/8		57 7/16
HAMBOURG	186 3/8	186 3/8		185
BERLIN.				3 63
LONDRES	25 55	25 52 1/2	25 40	25 37 1/2
MADRID.		15 87 1/2		15 77 1/2
CADIX	25 55	15 80		15 72 1/2
BILBAO.		15 65		15 55
LISBONNE eff.		502 1/2	505	505
PORTO eff.				502 1/2
GÊNES		5/16 P		1 0/0 p
LIVOURNE.		516		512
NAPLES.	439		435 1/2	
TRIESTE		254 1/4	252 1/2	
VIENNE.	254 1/2		252 1/2	
MILAN	85 1/2		84 7/8	
AUGUSTE		254 1/4		252
FRANCFORT.	P	2 0/0 P	2 5/8	2 5/8
PÉTERSBOURG.			109 1/8	109
MESSINE				13 10
PALERME				13 10
LYON	pair	p	p	7/8 p
BORDEAUX	1/4 P	1/8 p	3/4 p	7/8
MARSEILLE		1/8 p	3/4 p	7/8 p
MONTPELLIER.		1/4 p	1 0/0 p	1 1/8 p

CHANGES. — AMSTERDAM, LE 17 DÉCEMBRE.

	Argent.	Papi.		Argent.	Papier
Paris. 2*m.* d.	56 3/4		Livour. 2*m.* d.		98
« court. »	57 1/8		Naples. 2*m.* »	82 1/8	
Bordea. 2*m.* »	56 1/2		Vienne 6*w.* St.	36 1/8	
« 15*d.* »	56 3/4		Augsb. 6*w.* »	36	
Madrid. 3*m.* »	102 1/4		Francf. 6*w.* »		35 15/16
Cadix. 3*m.* »	102 1/4		Londr. 2*m.* F.		12.12 1/2
Séville. 3*m.* »	101		» 3*d.s.* »	12.17 1/2	
Bilbao. 3*m.* »	100 1/2		Hamb. 2*m.* St.	35 5/16	
Lixbon. 3*m.* »	45		» k. . . »		35 11/16
Porto. 3*m* »	45 3/4		Pétersb. 3*m.* »	10 5/16	
Gênes. 3*m* »	1/16		Rott.c.pr.f.100.		

CHANGES. — ANVERS, LE 22 DÉCEMBRE.

	Court Jours.	2 Mois.	3 Mois.
Amsterdam	5/8 o/o perte A		
Rotterdam	5/8 o/o perte		
Paris	fl. 47 1/4	fl. 46 15/16	46 13/16
Londres	fl. 12 13 A	fl. 12 06 1/4 A	
Hambourg	35 3/16	35 1/8 P	34 15/16 P
Bruxelles et Gand	1/4 o/o perte.		
Bons du trésor			
		6 SEMAINES.	
Francfort	36 A	35 15/16	35 9/16 P
Escompte	4 1/2		
Bons du trésor	4 1/2		

IMPRIMERIE DE DEWEVER FRÈRES, Rue AIGRE, N° 326.

Nota. L'Imprimerie pour les ouvrages de ville etc. etc. de DEWEVER FRÈRES, est, et reste établie Canal des Recollets N° 1060.